District Saône et Loire de Football

Siège social:

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis 71210 TORCY

Tél.: 03.73.55.03.35



COMMISSION DES COMPETITIONS

PV N°41 du 20 06 2024

Présents: MATHEY, EUVRARD, MOSCATO, GIVERNET, JACQUET, RYMPEL, DOUHAY

Assiste: Valentine JOUSSELIN

COURRIERS

Courrier de Montceau l'étoile du 7 juin 2024

Pris note. Désidérata à faire au moment des engagements.

Courrier de Clessé du 7 juin 2024

Pris note. Désidérata à faire au moment des engagements.

Courrier de Saint Agnan du 17 juin 2024

Pris note. Désidérata à faire au moment des engagements.

Courrier de AS Ciry du 4 juin 2024

La FMI ayant été validée et signée par toutes les parties arbitres et dirigeants aucune modification ne peut être faite.

Courrier de Champforgeuil du 14 juin 2024

La commission enregistre l'inactivité partielle sur la catégorie U14/U15 pour la saison prochaine 2024/2025 et informe le club de Champforgeuil de l'impossibilité d'un engagement dans cette catégorie U14/U15 pour la saison 2024/2025

ACCESSION / RETROGRADATION

Au vu du PV de LBFC sur les montées descentes,

Sur une base de 5 descentes de R3 et sous réserve

- des dossiers et procédures en cours,
- des engagements saison 2024/2025,
- de la situation financière régularisée,

La commission valide les résultats saison 2023/2024 et homologué les classements D1/D2/D3/D4

D1

Rétrogradés de R3 :

Le Breuil, JS Montchanin, Fc Sennecé les Mâcon, US Sennecey le Grd, RC Bresse Sud

- Maintenus de D1

Clessé, Paray 3, Chateaurenaud, Palinges, St Vincent de Bragny, Crissey, Louhans Cuiseaux 3, Lessard en B, USBG, Rigny, Neuvy, Buxy, Dun Sornin Chauffailles, Blanzy, Cuiseaux Varennes (1,18)

- Accédants de D2

Mellecey Mercurey, Mâcon fc 2, HLS, Étang sur Ar

D2

- Rétrogradés de D1

Lux, St Rémy, USRF, St Vallier, Sanvignes (0,95)

- Maintenus de D2

Verdun sur le Dbs, Gergy, SGPB, St Marcel 3, Demigny, Revermontaise, Epervans Ouroux, St Usuge, ISBN, Varennes le Grd, Branges, Chalon Fc3, Chalon ACF 2, St Martin Senozan, Sornay 2, Sennecey le Grd 2, Cluny Us 2, RCBS 2, St Agnan, Mâcon Turque, Charolles, Tramayes, Vitry en Ch, Joncy Salornay, la Roche Vineuse, la Clayette 2, Neuvy 2, le Breuil 2 St Sernin 3, Epinac, Marmagne, Montchanin 2, Ciry le Noble, les Gachères, Toulon sur Ar, Montcenis

- Accédants de D3

Sagy 2, Orion, JO Creusot 2, Digoin Fca2, Sennecé les Mâcon 2, Montponnaise (2,45) Chagny (2,36)

À noter

- Sevrey 1er groupe B interdit d'accession

D3

- Rétrogradés de D2

Charette, Flamboyants, Us St Bonnet la Guiche 2, Torcy ASJT, Pouilloux, Champforgeuil, Mervans 2 (0,59) Maconnaise JS (0,73)

- Maintenus de D3

St Germain du Bois, Simard, St Germain du Plain 2, Branges 2, Lessard en B 2, Cuiseaux Varennes 2, Chateaurenaud 2, Sevrey, Mellecey Mercurey 2, St Marcel 4, St Rémy 2, Crissey 2, Varennes le Grd 2, St Martin en B, Sennecey le Grd 3, Moroges, Buxy 2, Abergement ste Col, Igornay, Châtenoy 2, Blanzy 2, USRF 2, Epinac 2, Givry St Désert, le Breuil 3, Antully, Demigny 2, Team Montceau Foot 2, Vendenesse sur Ar, Bois du Verne, Bourbon 2, St Forgeot, Sanvignes 3, Marly Oudry, Uxeau, Étang sur Ar 2, Montceaux Étoile, Varenne St Yan, St Vincent de B 2, Palinges 2, Rigny 2, les Guerreaux, Dun Sornin Chauffailles 2, La Clayette 3, Joncy Salornay 2, St Christophe, Sud Foot71 2, La Chapelle de Guinchay 3, Clessé 2, Tournusienne, Crèches 2, Romaneche, Dompierre Matour, Mâcon fc 3, HLS 2, Igé.

Accédants de D4

Revermontaise 2, St Martin Senozan 2, Grury Issy Foot, Génelard Perrecy, Chalon ACF 3, Orion 2(2,55), Gergy 2 (2,45) Frangy en B (2;36)

- Rétrogradés de D3

ISBN 2, Condal, Lux 2, Torcy ASJT 2, St Vallier 2, Gilly/Loire, Viré Lugny HM, Mervans 3 (descente équipe 2)

Féminines à 8 D1

Groupe A

Le Creusot, Ent Sagy- Beaufort, JS Crèches, Marmagne, Ent Vitry- Uscp, La Clayette, Ent St Forgeot - Autun, ESSGPB, Moroges

Accèdant Varenne St Yan, Sennecey le Grd

Groupe B

Rétrogradée du Groupe A

RCBS

Maintenues

Lessard en Bresse, Lux, Ent USBG-Blanzy, Ent Marly Oudry-Neuvy, Cuiseaux Varennes, Joncy Salornay, Tournusienne, St Marcel Fr,

Sous réserve des engagements. (Selon desiderata)

Et les équipes nouvellement créées seront ajouter en poule B

RETOUR DISCIPLINE

Match U18 D1/B Le Breuil/Mellecey Mercurey du 25/05/2024

Suite au PV n°50 de la commission de discipline, la commission confirme la perte du match pour les 2 équipes.

DATE D'ENGAGEMENT

RETROUVER EN ANNEXE LE CALENDRIER DE LA SAISON 2024/2025

Engagement D1, D2 et D3 avant le 10 juillet 2024 via Footclub.

Engagement D4 et séniors féminines avant le 30/08/2024 via Footclub.

Le Président EUVRARD Joël Le Secrétaire MOSCATO Franck

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football